

## **L'eau à Paris, une guerre entre Veolia et Suez**

Par **Valérie Lion**, publié le 02/12/2009 à 15:04 - mis à jour le 03/12/2009

Le scénario est déjà écrit : il est 17 heures et une agitation inhabituelle règne, ce vendredi 4 décembre, devant le 16, rue Saint-Benoît, dans le très chic VI<sup>e</sup> arrondissement de Paris, à deux pas du boulevard Saint-Germain. Pourtant, en cette veille de week-end, la sortie des classes de l'école voisine est achevée depuis longtemps. Point de cartables ni de poussettes en vue, mais des estafettes dûment escortées, d'où sortent des palettes de dossiers, encadrées de près par des gros bras. Derrière la lourde porte cochère se trouve le siège du Syndicat des eaux d'Ile-de-France (Sedif). A l'étage, le directeur général adjoint, Patrick Sitbon, attend, prêt à mettre sous clef les précieux documents, sous le contrôle d'un huissier. Avant 17 h 45, il recevra en main propre les offres des entreprises admises à concourir pour le plus gros contrat de distribution d'eau jamais mis en appel d'offres en France : 143 communes, 544 000 abonnés, 4 millions de consommateurs au total. Et un budget d'au moins 300 millions d'euros sur dix ans, soit quelque 3 milliards d'euros au total.

Les précautions prises par les soumissionnaires et le Sedif sont à la hauteur de l'enjeu : c'est la première fois, depuis 1923, que ce contrat est ouvert à la concurrence. Historiquement détenu par la Générale des eaux, devenue Veolia Environnement, formalisé en 1962, il avait vu son échéance normale (1992) repoussée jusqu'en 2010.

A l'heure où certaines villes, à l'instar de Paris, font le choix de remunicipaliser leur service d'eau, où d'autres mènent une guerre sans merci aux opérateurs privés pour faire baisser les prix (voir l'encadré page 84), le marché francilien a toutes les caractéristiques du contrat du siècle. Celui qu'il ne faut absolument pas perdre pour Veolia, déjà évincé de Paris et de Rouen : il pèse près de 8 % de son chiffre d'affaires "eau" en France et au moins le double de ses profits. Une véritable cash machine et, au-delà, une emprise sur une zone étendue, des relations étroites avec de nombreux élus de tous bords, parmi lesquels André

Santini, député maire d'Issy-les-Moulineaux (Nouveau Centre) et inamovible président du Sedif depuis... 1983 !

## **Fini le Yalta qui présidait jusque-là au partage des eaux**

C'est une "très grosse épreuve" confie-t-on, sous le couvert de l'anonymat, à Veolia. Principal challenger, Suez Environnement entend bien ne pas jouer les simples figurants dans cette compétition hors normes. Fini le Yalta qui présidait depuis des décennies au partage des eaux dans l'Hexagone - à moi Bordeaux, à toi Lyon, à moi la rive gauche de Paris, à toi la rive droite ! Les temps ont changé : les collectivités sont plus exigeantes, le n°3 trois du secteur, la Saur, se montre bien plus agressif depuis son rachat par Sécché Environnement, et sous la pression réglementaire, Veolia et Suez sont contraints de décroiser, dans la douleur - ils s'étripent sur les valorisations - leurs participations dans des sociétés communes qui géraient de grosses villes (Marseille, Versailles...). Alors qu'Henri Proglio, patron de Veolia, vient de prendre la tête d'EDF et rêve de rapprocher ces deux entreprises, jamais les tensions n'ont été aussi vives avec le frère ennemi, Suez, adossé à GDF depuis 2008. "Aujourd'hui, c'est la guerre", résume Loïc Mahévas, directeur général de Service public 2000, un cabinet de conseil aux collectivités locales.

En Ile-de-France, voilà au moins deux ans que la Lyonnaise des eaux (groupe Suez Environnement) fourbit ses armes. Le combat est inégal. Dans la petite couronne parisienne, les liens tissés entre les élus et Veolia coulent de source. "Si Santini a une réclamation à faire, il appelle directement Proglio", relève un observateur. Le Sedif, dont le directeur général n'est autre que le plus ancien collaborateur de Santini et l'un de ses adjoints à la mairie d'Issy-les-Moulineaux, a longtemps eu une confiance aveugle en son régisseur, en échange de "menus" services - ici un square aménagé en bord de Marne, là l'implantation d'un centre d'appels. Quand le président Santini invite les délégués du Sedif à sa traditionnelle soirée des voeux, en décembre, Veolia comptabilise les participants. Jusqu'en 2008, on trouvait parmi les délégués du syndicat plusieurs anciens de la Générale des eaux. Et il est arrivé qu'un courrier du Sedif soit envoyé sur papier à en-tête de l'entreprise privée !

Mais les anomalies les plus criantes, voire des irrégularités au regard du Code des marchés publics, c'est la chambre régionale des comptes (CRC) qui les a pointées, à deux reprises, en 1995 et en 2002. Principal grief : le régime des travaux. Veolia avait une fâcheuse

tendance à assurer à la fois la maîtrise d'ouvrage publique et la maîtrise d'œuvre, confiant sans appel d'offres la plupart des chantiers du Sedif à l'une de ses filiales, la Sade. Résultat : près de 900 personnes de la Sade travaillent aujourd'hui pour Veolia Banlieue de Paris. Le régisseur n'a pas négocié sur les investissements proposés au Sedif, l'encourageant, par exemple, à accroître ses capacités de production et à surdimensionner ses réservoirs, pour se doter d'une autonomie de distribution de vingt-quatre à quarante huit heures !

Autre reproche formulé par la CRC : la rémunération du régisseur cumulait un certain nombre de primes pas toujours en rapport avec ses résultats, ou encore elle incluait des produits financiers tirés de la trésorerie issue de l'exploitation alors que celle-ci devait revenir au syndicat. Autant de remarques qui ont conduit le Sedif à mettre un peu d'ordre dans ses relations avec Veolia. Et qui ont donné du grain à moudre aux concurrents, bien décidés à arracher ce juteux contrat ou, à défaut, à le rendre moins profitable pour leur rival. Malin, Santini, futur chef de file départemental aux élections régionales de 2010, a voulu préparer l'appel d'offres dans des conditions irréprochables : il a confié cette mission à un magistrat de la Cour des comptes (Patrick Sitbon), a débauché un directeur financier de Ernst & Young et a réuni plusieurs cabinets d'experts (ingénierie, avocats, audit) pour étudier les différents scénarios possibles et établir le cahier des charges.

De son côté, la Lyonnaise des eaux a fait feu de tout bois, contactant un à un les élus, cherchant à rallier à sa cause des opposants de Santini, à droite comme à gauche, militant ouvertement pour l'allotissement (le découpage en plusieurs lots) du contrat, seule chance à ses yeux d'en récupérer un morceau. "Ils sont même allés jusqu'à nous proposer de nous aider à mettre en place une régie publique", raconte, encore surpris, un délégué du Sedif. Un lobbying plus ou moins visible : les pages de publicité dans les éditions locales de quotidiens gratuits ou les affiches en banlieue ne sont pas passées inaperçues. Mais c'est en toute discrétion que des militants associatifs, tels que Jean-Claude Oliva, connus pour leur engagement en faveur d'une gestion publique de l'eau et leur critique virulente de Veolia, ont été approchés. Gérard Mestrallet, PDG de GDF-Suez, a lui-même mouillé sa chemise, au côté de Jean-Louis Chaussade, le patron de Suez Environnement, signant un jour un courrier adressé aux élus, promettant une autre fois une offre "décoiffante". Après avoir mené une intense campagne en 2008, les hommes de Suez ont adopté un profil plus réservé. Qui

sait si le syndicat ne sera pas demain leur plus gros client ? Depuis cet été, c'est la veillée d'armes dans un lieu tenu secret pour répondre à l'imposant appel d'offres du Sedif : 1 500 pages, 450 indicateurs de performance et une rémunération plafonnée à 9 % des recettes. Dans le contrat actuel, elle a pu dépasser 13 % !

## **Dépenses d'entretien élevées et frais annexes étranges**

Le Sedif a promis une baisse "significative" du prix de l'eau, en maintenant le même niveau de service. A 1,75 euro le mètre cube, hors taxes et redevances, l'eau en Ile-de-France - certes pompée dans des rivières très polluées - coûte bien plus cher qu'à Paris (1 euro) ou qu'à Grenoble (75 centimes). Et son prix ne cesse d'augmenter : il était encore de 1,40 euro le mètre cube en 2001. D'aucuns espèrent un rabais de 20 centimes après l'appel à concurrence. En septembre 2008, l'UFC-Que choisir lançait un pavé dans la mare en estimant à 90 millions d'euros les économies réalisables sur le contrat du Sedif. Dans la ligne de mire de l'association de consommateurs : des dépenses d'entretien trop élevées et des frais annexes étranges ("frais de siège", "fonctions transverses"). Les experts commandités par le Sedif ont été juste un peu moins sévères : selon eux, une économie de 40 à 50 millions d'euros sur l'actuel contrat est tout à fait réalisable.

Une équation délicate pour le sortant. Certes, Veolia bénéficie d'un avantage indéniable : sa connaissance intime du réseau... et du Sedif. Le 22 octobre dernier, à l'issue de l'inauguration d'un nouvel équipement, Proglio et son n° 2, Antoine Frérot, déjeunaient encore avec le comité syndical. En faisant de l'Ile-de-France une véritable vitrine technologique, visitée à longueur d'année par des délégations étrangères, Veolia a placé la barre très haut. Le groupe a aussi verrouillé le marché en installant, par exemple, à Méry-sur-Oise (Val-d'Oise), dans l'une des trois usines du Sedif, un système de pilotage automatique très sophistiqué, qui ne peut être optimisé qu'avec les données opérationnelles accumulées depuis des années. Des données dont Veolia assure qu'elles restent sa propriété ! Lors des visites de sites, les candidats ont tenté en vain d'accéder aux salles informatiques. Depuis plusieurs années, l'entreprise se prépare à la concurrence, le centre d'appel des clients a été certifié NF, les effectifs ont été réduits (de 1 400 à 1 000 salariés) et le statut - très avantageux - des personnels sera révisé. Malgré tout, à Nanterre (Hauts-de-Seine), siège de Veolia Banlieue de

Paris, l'inquiétude, ces derniers jours, était palpable. A tel point qu'Antoine Frérot, le 30 novembre, dans Les Echos, enfonçait le clou : "Nous nous battons jusqu'au bout." Le travail sur le cahier des charges a été cloisonné, et seules une dizaine de personnes ont eu accès à l'offre complète. Comme chez Suez, le prix ne sera "lâché" qu'au dernier moment, histoire d'éviter toute fuite.

Parmi les élus du Sedif, beaucoup ne sont pas dupes : "Si l'Ile-de-France n'hérite pas d'un nouveau délégataire, elle aura au moins gagné un meilleur contrat. Veolia peut, sans effort, réduire son montant de 10 à 15 %." L'actuel régisseur ou ses concurrents iront-ils au-delà ? Réponse le 10 décembre, lors de l'ouverture des plis à l'usine de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne).

---

## **UN CASTING EXPLOSIF**

### **André Santini, président du Sedif**

Depuis 1983, le maire d'Issy-les-Moulineaux a tissé des liens très étroits avec les dirigeants de Veolia. A la tête du puissant syndicat, il doit affronter, depuis 2008, une fronde menée par des délégués tendance écologiste ou gauche alternative.

### **Henri Proglio, président de Véolia et d'EDF**

Le patron de Veolia Environnement est l'interlocuteur direct des élus à propos du contrat du Sedif. Le renouvellement en cours de ce marché crucial pour son entreprise ne serait pas étranger à sa volonté de rester président non exécutif de Veolia.

### **Jean-Louis Chaussade, PDG de Suez Environnement**

Pour tenter d'emporter le marché face à Veolia, il a misé sur une écoute attentive des usagers et des collectivités. Il n'a pas non plus lésiné sur les moyens. Au total, 7,5 millions d'euros ont été investis pour répondre à l'appel d'offres.

### **Joël Séché, PDG de Séché Environnement**

Joël Séché, PDG de Séché Environnement Outsider de la compétition, le trublion des déchets a plongé dans l'eau avec le rachat de la **Saur**, en 2007. Surpris et flatté d'avoir été qualifié par le Sedif pour déposer une offre, il ne

devrait pas laisser passer sa chance, au moins symboliquement.

### **Jean-Claude Oliva, Coordination eau Ile-de-France**

Ce journaliste indépendant a fédéré, au début de 2008, des associations d'usagers et d'élus. Déjà à l'origine d'un recours au tribunal administratif contre la procédure qui a conduit le Sedif à choisir une délégation de service public, il vient de demander à la chambre régionale des comptes d'examiner le budget 2009 du syndicat. Il soutient aussi les élus qui vont saisir la Haute Autorité de la concurrence notamment sur le refus du Sedif de découper le marché en lots.

---

### **Partout les élus mettent la pression**

Les maires n'auraient-ils plus peur des multinationales? Depuis deux ans, soutenus par l'opinion et stimulés par les dernières élections municipales, ils se sont enhardis et ont exigé d'importantes baisses de prix, menaçant de rompre les liens ou de revenir à une régie publique. L'opération la plus spectaculaire a été menée à Lyon (Rhône): Gérard Collomb a arraché à Veolia une diminution de 15 % de sa rémunération. Soit, pour le consommateur moyen, un rabais de 9 % sur la facture. Saint-Etienne (Loire) a suivi l'exemple, tout comme d'autres villes, plus petites (Saint-Chamond, Libourne...). « Les élus ont pris conscience qu'ils pouvaient changer d'opérateur sans risque sur la qualité et avec un vrai gain sur les prix », relève Olivier Brousse, directeur général de la Saur. Quand elles n'essaient pas de réduire les prix, les collectivités réclament de nouveaux investissements ou, comme Bordeaux, la rétrocession de provisions pour travaux qui alimentaient les comptes du délégataire : Suez a ainsi dû rendre plus de 200 millions d'euros à la communauté urbaine.

---

<http://www.igepac.com>

**un blog consacré à la gestion de notre eau**